



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 4315

Texte de la question

## SITUATION DES MIGRANTS À PARIS

**M. le président.** La parole est à Mme Seybah Dagoma, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

**Mme Seybah Dagoma.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Alors que l'évacuation de Calais se déroule dans de bonnes conditions et que les réfugiés sont accueillis dans des centres, Paris est confrontée une fois de plus à plusieurs campements sauvages où vivent femmes, hommes, et parfois enfants, dans des conditions déplorables.

**M. Philippe Cochet.** À qui la faute ?

**Mme Seybah Dagoma.** Depuis juin 2015, vingt-neuf opérations de mise à l'abri ont d'ores et déjà été menées sous l'autorité des services de l'État, avec l'aide de la Ville de Paris et des associations, permettant à près de 20 000 personnes de se voir proposer des solutions d'hébergement. Malgré cela, plusieurs milliers de migrants sont aujourd'hui rassemblés dans la zone de Jaurès, Stalingrad, Flandre, quai de Jemmapes, dans l'attente d'une solution d'accueil. Tant pour les migrants, demandeurs d'asile fuyant la guerre ou le fanatisme religieux, que pour les riverains, cette situation n'est pas tolérable. La situation humanitaire et sanitaire est très préoccupante, comme l'indiquait déjà notre collègue Daniel Vaillant lors d'une précédente séance de questions.

Anne Hidalgo, la maire de Paris, Rémi Féraud, François Dagnaud et Éric Lejoindre, maires des trois arrondissements concernés, ainsi que tous les parlementaires de gauche sont pleinement mobilisés aux côtés des services de l'État pour construire une solution digne et durable.

Mes chers collègues, les deux centres humanitaires promis doivent ouvrir au plus vite car la situation est devenue critique. L'ampleur prise par les campements entraîne parfois des violences entre migrants et dégrade considérablement les conditions de vie des habitants. Les opérations de mise à l'abri successives et l'action des associations humanitaires ne suffisent plus à faire face à l'urgence de la situation.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire comment va s'organiser l'évacuation des campements du nord-est parisien ? Plus généralement, quelles actions comptez-vous mener afin que cette situation ne se reproduise plus ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bernard Cazeneuve,** *ministre de l'intérieur.* Votre question, madame la députée, traduit bien l'ampleur du

sujet auquel nous sommes confrontés et l'ampleur de l'action que nous devons mener pour y faire face.

En premier lieu, je veux insister sur la nécessité absolue de lutter résolument – comme nous le faisons – contre toutes les filières de la traite des êtres humains. Ces organisations criminelles promettent un passage vers la Grande-Bretagne ou l'accès à différents dispositifs à des femmes, des hommes, des familles qui n'ont rien en leur soutirant des sommes considérables. Depuis le début de l'année, grâce au travail de la police de l'air et des frontières, nous avons démantelé plus de 250 filières d'immigration irrégulière, soit 30 % de plus qu'en 2015. De la même manière, le contrôle aux frontières rétabli depuis novembre 2015 a permis d'engager une procédure de réadmission pour près de 49 000 migrants en situation irrégulière. C'est dire que nous sommes dans la fermeté à l'égard de ceux qui exploitent la misère humaine pour en faire un commerce abject.

En deuxième lieu, nous voulons assurer l'accueil de ceux qui doivent être accueillis. Vous avez rappelé à juste titre que l'État, qui est en première ligne, a assumé ses responsabilités en procédant depuis juin 2015 à vingt-huit opérations de mise à l'abri qui ont permis de mettre en situation de protection 20 000 personnes vivant dans des campements à Paris. J'ajoute que 93 % de ces personnes relevaient de l'asile en France et sont entrées dans le dispositif national d'asile.

En troisième lieu, la mise en place de cette politique suppose des moyens. Nous avons ainsi doublé le nombre de places en centre d'accueil de demandeurs d'asile – CADA – depuis 2012. La précédente majorité avait créé 2 000 places en CADA, nous en aurons créé 22 000, dix fois plus, pour permettre d'accueillir dignement ceux qui relèvent du statut de réfugié en France. Dans la région parisienne, nous aurons créé 79 centres pour assurer cet accueil.

Ce que je peux vous dire pour conclure, c'est que le démantèlement du camp de Stalingrad interviendra, et qu'il interviendra dans des conditions humaines. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Seybah Dagoma](#)

**Circonscription :** Paris (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4315

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [3 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2016](#)